



Arrêté ministériel abrogé

Par Orion40

Bonjour,

Lorsqu'un arrêté est abrogé est-ce que cela abroge tous les arrêtés qui le modifie sans que cela soit indiqué sur le site de Legifrance ?

J'ai un exemple d'un arrêté de 2007 pour lequel il a été fait, entre 2007 et 2017, 6 arrêtés le modifiant .
Un nouvel arrêté en 2018 indique qu'il abroge l'arrêté de 2007 mais n'indique rien sur les 6 autres arrêtés.

Lorsque je consulte Légifrance, l'arrêté de 2007 est bien indiqué comme ayant été abrogé mais pour les autres arrêtés il n'est rien indiqué.

Salutations.